

## CTL du 8 juin 2016

Les PV des CTL des 17/12/2015, 07/01/2016 et 04/04/2016 ont été approuvés à l'unanimité.

### SINISTRE INONDATIONS

A Nemours et en Seine-et-Marne, 9 de nos collègues ont été sévèrement touchés par cette catastrophe. La Direction veille à ce que l'aide nécessaire soit apportée aux agents victimes des inondations (mutuelle, assurance). Et les services sociaux de la DGFIP sont mobilisés afin de répondre à leurs attentes. La FSU Finances peut apporter son aide, de quelque nature qu'elle soit, aux agents touchés directement ou indirectement par les inondations.

### 4 DÉMÉNAGEMENTS

- **Bobigny pôle développement** : l'installation de nos collègues du pôle développement de Bobigny sur le site de rue Blanqui se voit déjà retardée. Le DiSI, M. Lux, nous a certifié que leur installation sera bien effective, car elle a été actée précédemment et confirmée par DGSSI (ex-FSUP). Toutefois, la date de leur installation nous est toujours inconnue !

Le retard du déménagement de Bobigny vers Blanqui, d'après les dires de M. Lux, serait dû à l'expansion du

service TRACFIN. En effet, ce dernier se voit doter de nombreux agents et leur installation à Blanqui ne se fait pas sans dommage collatéral.

- **ESI Montreuil Blanqui** : l'expansion de TRACFIN perturbe également nos collègues de Montreuil Blanqui, car leurs bureaux vont être directement impactés. Là encore, M. Lux nous certifie que le déménagement des collègues de l'ESI Montreuil Blanqui se fera dans le bâtiment où ils se trouvent actuellement (rue Blanqui).

La FSU Finances veillera à ce que ces 2 déménagements se fassent dans les meilleures conditions et que les paroles de M. Lux soient tenues !

- **ESI Châlons** : les agents de Châlons se voient proposer un changement de leurs locaux dans le même bâtiment, à la même adresse et avec un espace identique voire plus grand.

M. Lux nous indique que les travaux seront pris en charge par la DDFiP et que les agents seront concertés sur leur future installation.

- **CID/SIL** : Enfin les collègues de Bobigny en SIL et CID vont être regroupés dans le même bâtiment.

### PPCR

#### Parcours professionnels, carrières et rémunérations

La mise en place du PPCR touchera dans un premier temps les agents B avec effet rétroactif au 1er janvier 2016 : cela aura pour conséquence de rajouter une ligne supplémentaire sur le bulletin de salaire du mois de juin 2016.

La FSU Finances vous apportera toutes les réponses nécessaires lors de notre prochaine HMI.

Pour les agents C, la mise en place du PPCR s'effectuera en 2017.

Pour les agents A, la mise en place du PPCR s'effectuera en 2 phase : 2017 et 2018.

### NBI

M. Lux nous a donné quelques éléments de réponse concernant les dossiers déposés par nos collègues auprès de la DGFIP. D'après lui, le bureau RH1A va commencer à traiter les dossier (voir notre numéro spécial à paraître fin juin 2016).



J'adhère à la FSU Finances: en ligne sur [www.fsufinances.fr](http://www.fsufinances.fr) ou par courrier

Coupon à renvoyer à : **FSU -Finances 173, rue de Charenton 75012 Paris**

Nom : ..... Prénom : ..... Date de naissance : .....

Adresse : ..... Tél. : .....

Direction : ..... Adresse : .....

Grade : ..... Indice : ..... Quotité en cas de temps partiel : .....

cotisation annuelle : indice X 0,22 € X quotité de temps de travail

Signature :

## Déclaration liminaire au CTL du 8 juin 2016

Cela fait trois mois maintenant que les salarié-e-s, les chômeurs, les jeunes et les retraité-e-s sont mobilisé-e-s contre **le projet de loi Travail** : grèves, manifestations, blocages, meetings... avec le soutien massif de l'opinion publique. Pour toute réponse, le gouvernement a choisi de passer en force à l'Assemblée avec le 49.3.

Mais où est donc passée la priorité que devait donner le gouvernement au dialogue social ? Dialogue qui devait être « utile » selon les mots mêmes du Président de la République...

Pourtant, l'intersyndicale demande à être reçue sans succès.

Considérant que ce n'est ni l'inversion de la hiérarchie des normes, ni la flexibilité, ni le dumping social qui peuvent être la réponse aux questions actuelles du travail, pas plus que le statu quo, elle a développé nombre de propositions : organisation du travail, formation, conditions de travail, temps de travail, droits nouveaux, créations d'emplois stables et de qualité...

Le gouvernement n'a pas d'autre choix que d'entendre ce mouvement d'ampleur.

Le travail est un sujet structurant pour la société. Alors, face au chômage et à la précarité, aux évolutions du monde du travail, l'enjeu est de redonner confiance en l'avenir à des millions de salarié-e-s et de chômeurs mais aussi aux jeunes.

### **LIGNES DIRECTRICES DE LA DGFIP : de la propagande provocatrice**

Le Directeur général des Finances Publiques a confirmé les lacunes dont souffre aujourd'hui la DGFIP pour agir avec efficacité, contre la fraude fiscale de grande ampleur.

Rien d'étonnant pour la FSU Finances, car ce n'est pas la dématérialisation de nombreuses procédures, qui suffise à compenser le déficit d'emplois dont a été victime l'administration fiscale.

Aujourd'hui la DGFIP, affaiblie par les saignées d'emplois, ne dispose pas encore de moyens suffisants pour lutter contre les entreprises fraudant l'impôt sur les sociétés, la TVA et les cotisations sociales. Depuis 2009 plus de 18 000 emplois ont été supprimés à la DGFIP, et depuis 2002 ce sont 34 000 emplois qui ont été supprimés.

Si en 2015, le travail des personnels a conduit à établir et notifier plus de 21 milliards d'euros de redressements, seuls 12,2 milliards ont été récupérés sur les 60 à 80 milliards d'euros perdus en recettes fiscales et sociales du fait de la fraude.

Les lignes directrices de la DGFIP publiées ce mois de mai 2016 ne sont pas rassurantes bien au contraire.

En effet, s'il est fait un constat réaliste de l'environnement difficile dans lequel évoluent nos collègues :

« le lot de difficultés dans un contexte marqué par la réduction de nos moyens humains et budgétaires, les tensions économiques et sociales du moment, l'accomplissement de certaines tâches délicates et porteuses par elles-mêmes de tensions. », les solutions préconisées ne répondent en rien aux attentes des personnels et des contribuables.

Ce document est même provocateur : c'est une feuille de route adressée aux soldats de la DGFIP qui leur dit qu'il vous faut aller au front, mais en étant moins nombreux, avec moins de moyens budgétaires, avec des perspectives de rémunérations et de déroulement de carrières très incertaines, des dégradations des conditions de travail quasi-certaines, aux restructurations forcées, aux disparitions de missions et de métiers.

L'absence de contenu à dimension humaine de ce document est édifiant.

L'apport des technologies numériques, telle la potion magique, suffirait à régler tous les gros problèmes que les personnels auraient à affronter. Il nous suffirait d'y croire.

Tel le gourou qui prêche devant ses adeptes il nous fait faire de plus de sacrifices pour nourrir le Dieu « marché », afin de lui faire plaisir.

Ce verbiage libéral nous éclaire sur l'intention de nos gouvernants : continuer à détruire des emplois, à affaiblir la DGFIP.

Il est demandé aux personnels de la DGFIP d'accepter avec joie et sans contrepartie aucune, cette feuille de route comme s'ils devaient être des petits soldats, prêts à monter avec la baïonnette et le pantalon rouge pour se sacrifier pour la grande cause « l'amputation des services publics ».

Cette fausse modernité affichée à travers cette ligne directrice, ne parle pas bien sûr de dialogue social, ni de concertations avec les représentants des personnels, ni de demandes d'avis des agents.

**Un vrai 49-3 parce que vous le valez bien.**